

PROCEDURE D'INSCRIPTIONS 2021 – 2022

Périscolaire, Restaurant scolaire

Les services communaux de La Jubaudière, commune déléguée de Beaupréau-en-Mauges, utilisent la fiche de renseignements famille.

Ce document a été réalisé conjointement avec différents services communaux et associatifs présents sur la commune de Beaupréau en Mauges.

La fiche de renseignements famille a pour but de faciliter les démarches administratives des familles vers les services à l'enfance du territoire qui adoptent ce document.

Attention la fiche de renseignements famille seule ne vaut pas inscription

Pour le dossier d'inscription pour la rentrée 2021-2022, vous devez fournir :



- Une fiche de renseignements famille
- La photocopie des vaccins de l'enfant (*vérifier que le nom de l'enfant apparaisse bien sur la copie*)
- Une fiche d'inscription **par enfant** pour tous les services concernés
- Pour les enfants en garde alternée : merci de remplir une fiche d'inscription par parent
- Un RIB (uniquement pour la 1ère demande de prélèvement ou en cas de changement)

Vous pouvez télécharger ces documents sur le site Internet de Beaupréau-en-Mauges :

<https://www.beaupreauenmauges.fr/vivre-a-beaupreau-en-mauges/enfance/inscription-service-enfance>

Soit venir les chercher en version papier à la Mairie s'il vous en manque ou pour information

Une fois remplies, vous déposerez les fiches en **version papier** :

Dans la boîte à lettres de la Mairie annexe de LA JUBAUDIERE

DATE LIMITE DES DEPOTS DE DOSSIER : LE MARDI 22 JUIN 2021

Passé cette date les dossiers seront sur liste d'attente

Merci d'être vigilant et de respecter ce délai pour le bon fonctionnement des services.

MEMO A CONSERVER Année scolaire 2021-2022

Quelques conseils avec la procédure « téléchargement des fiches » et inscriptions

Télécharger les fiches en allant sur :

<https://www.beaupreauenmauges.fr/vivre-a-beaupreau-en-mauges/enfance/inscription-service-enfance>

- Enregistrez la fiche renseignements famille sur votre ordinateur
- N'oubliez pas d'enregistrer la version finale de votre fiche de renseignements famille
- Conservez-la et modifiez-la en cas de besoin
- Imprimer la fiche d'inscription afin de la compléter
- N'oubliez pas de retourner les 2 fiches (famille et inscription) en version papier
- Si en cours d'année vous avez des modifications sur la fiche de renseignements famille merci de nous les transmettre.

Les règlements intérieurs sont consultables et téléchargeables sur le site Internet de la commune de Beaupréau-en-Mauges :

<https://www.beaupreauenmauges.fr/vivre-a-beaupreau-en-mauges/enfance/inscription-service-enfance>

Les menus sont consultables sur le site de Beaupréau-en-Mauges :

<https://www.beaupreauenmauges.fr/la-jubaudiere-enfance-jeunesse>

Récapitulatif par services

Services	Coordonnées	Délai de prévenance pour commander ou décommander ⁽¹⁾	Tarifs
Périscolaire	02.41.75.95.50. 4 rue des Bons Souvenirs perijubaudiere@beaupreauenmauges.fr	Pour le lundi → au plus tard le jeudi précédent Pour le mardi → au plus tard le vendredi précédent Pour le jeudi → au plus tard le lundi précédent Pour le vendredi → au plus tard le mardi précédent <i>Ne pas utiliser l'adresse mail de la mairie pour les annulations/inscriptions</i>	Tarif au ¼ d'heure (selon QF) 0–600 : 0.52 € 601–750 : 0.63 € 751–900 : 0.73 € 901–1100 : 0.83 € 1101–1500 : 0.93 € + 1500 : 1.03 € Absence signalée hors délai : Un 1/4 h facturé si enfant était inscrit matin OU soir Deux 1/4 h facturés si enfant était inscrit matin ET soir Absence non signalée : Temps pré-réservé facturé en totalité
Restaurant scolaire	02.41.63.80.88. 4 rue des Bons Souvenirs restojubaudiere@beaupreauenmauges.fr	Pour le lundi → au plus tard le jeudi précédent Pour le mardi → au plus tard le vendredi précédent Pour le jeudi → au plus tard le lundi précédent Pour le vendredi → au plus tard le mardi précédent <i>Ne pas utiliser l'adresse mail de la mairie pour les annulations/inscriptions</i>	Le repas : 3.90 € Tarif enfant sans réservation ou hors délai : 6.00 €

⁽¹⁾ **Jours fériés :** Veuillez tenir compte de la fermeture des services et donc prévenir plus tôt si nécessaire. Merci pour votre compréhension.